



La Commune



Pour la défense de nos retraites

Résolution adoptée à l'unanimité par le Bureau du SAF-CGT (Syndicat des archives de France-CGT) le 28 août 2013

Résolution adoptée à l'unanimité par le Bureau du SAF-CGT (Syndicat des archives de France-CGT) le 28 août 2013 et proposée à la Commission Exécutive de l'USPAC-CGT (Union des Syndicats des Personnels des Affaires Culturelles) du 29 août 2013.

Le 10 septembre, cette première date de mobilisation décidée par notre confédération doit être le point de départ du " tous ensemble " public-privé, de la grève générale pour gagner contre la réforme annoncée !

Mercredi 28 août, le premier ministre Ayrault a annoncé les mesures concernant la prochaine réforme des retraites : hausse des cotisations retraites de 0,15 % à 0,30 % de 2014 à 2017 (ce qui signifie une baisse du salaire net) et allongement du temps de cotisations à 43 ans en 2035 : la durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein, qui s'élèvera à 41 ans et trois trimestres en 2020, sera ensuite portée à 42 ans en 2023, 42 ans et un trimestre en 2026, 42 ans et demi en 2029, 42 ans et trois trimestres en 2032, et 43 ans en 2035 !

Les retraités ne sont pas oubliés et seront mis aussi mis à contribution. Mais tout cela, c'est dans un premier temps car le gouvernement s'est engagé devant le patronat à préparer, " dès fin septembre " (Gattaz, président du Medef) une réforme de fond en comble du financement de la sécurité sociale, pour " faire baisser le coût du travail ". Qui plus est, le gouvernement a clairement affiché son ambition de mener une vaste opération de démantèlement de tous les systèmes de retraite : liquidation des régimes spéciaux, basculement du régime par répartition en un régime par points ou à compte notional...C'est donc bien, pour la prochaine période, une lourde menace contre la Sécu dans son ensemble, basée jusqu'à présent sur la répartition solidaire, grâce au financement, dans le privé, par le salaire différé des salariés.

Tentant d'opposer les salariés entre eux, le gouvernement n'a pas abandonné l'idée de s'en prendre aux fonctionnaires en ouvrant la perspective du passage du calcul de la retraite sur la base actuelle des 6 derniers mois aux 25 " meilleures années " et en mettant en cause l'existence même du Code des pensions. Même si dans l'immédiat il n'en affiche plus l'intention, il garde ce projet dans les cartons pour une date ultérieure et sans doute bien proche.

l'alignement sur les " 25 meilleures années " aboutirait à un effondrement du niveau de pension de 30 à 40% selon les estimations du conseil d'orientation des retraites. Qui peut décemment accepter de partir avec 30 à 40 % de retraite en moins ?

Le passage à un système de caisse autonome des fonctionnaires mettrait fin à l'obligation de l'Etat de payer les pensions de ses fonctionnaires, inscrites au grand livre de la dette publique. Le paiement des pensions ne serait plus garanti et dépendrait de l'équilibre d'une caisse en proportion des fonds abondés. Le gouvernement nous parle d'équité avec le privé. La ficelle est grosse et a maintes fois servie pour aboutir à un recul des retraites pour tous.

Le gouvernement invoque le déficit de l'Etat et annonce qu'il faut trouver 100 milliards d'euros d'ici 2013 en prenant sur la dépense publique. En réalité il s'agit de nous faire payer les 420 milliards mis à disposition des banques depuis 2008, les subsides versés par dizaines de milliards aux banques et aux entreprises et les cadeaux fiscaux aux plus riches, toutes mesures qui ont rendu les finances publiques exsangues, sans oublier dans le privé les exonérations des cotisations patronales non compensées par l'Etat (41 milliards depuis 1992, chiffre qui met à mal le prétendu déficit de 20 milliards des caisses de retraites du privé à l'horizon 2020...)

Et ce serait aux salariés, aux retraités, aux fonctionnaires, aux usagers du service public, de payer la note ! Pas question !

Le niveau des retraites et des pensions est déjà insuffisant. Beaucoup de nos collègues qui partent aujourd'hui en retraite sont en difficultés financières.

Aucun nouveau recul social, aucune remise en cause des droits n'est acceptable.

PAS TOUCHE A NOS RETRAITES ! NON A LA REFORME HOLLANDE-AYRAULT-MEDEF !

- Maintien de l'âge légal de départ à 60 ans ;

- Retour aux 37,5 annuités public-privé ;
- Non à toute augmentation des cotisations et de l'allongement de la durée de cotisation ;
- Augmentation générale et conséquente des salaires, seule façon pour augmenter automatiquement les cotisations, part " patronale " et salariale sans pénaliser les salariés !
- Arrêt immédiat des exonérations patronales et versement par l'Etat à l'URSSAF des 41 milliards qu'il doit au titre de ces exonérations
- Retour aux 10 meilleures années pour les salariés du régime général: privé et non-titulaires de la Fonction publique (Abrogation du décret Balladur de 1993);
- Maintien du calcul sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires sur la base des 75% actuels ;
- Maintien et amélioration du code des pensions civiles et militaires ;
- Un revenu de remplacement équivalent au moins à 75 % du salaire net d'activité et au minimum au niveau du SMIC revalorisé;
- Prise en compte de la pénibilité dans le privé et le public (maintien du service actif pour les fonctionnaires....) ;
- Pour le privé : maintien intégral du système de retraites par répartition garantissant une solidarité entre les générations et les professions;
- Abrogation de la CSG !
- Abrogation de la loi FILLON de 2003 et de la loi Sarkozy-Woerth du 9 novembre 2010, retrait du projet de réforme Hollande-Ayrault !

Pour gagner, le 10 septembre doit tourner le dos à la " stratégie " perdante des sempiternelles journées d'action sans lendemain. Il doit s'inscrire clairement dans la perspective immédiate de la grève générale public-privé !

En ce sens, l'USPAC-CGT s'adresse au bureau confédéral de notre organisation, la CGT !

*Paris, le 28 août 2013
Le Bureau du SAF-CGT*

Modifié le vendredi 17 janvier 2014

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... »



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant "un dessein contre la nature".... »



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... »



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... >>



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... >>



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... >>
